

Lettre du MAIRE

et de l'équipe municipale

Thorigny-sur-Marne



commune de
MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

JUN
2018

INFORMATION SUR LE SQUAT D'UNE MAISON RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

Le 20 mai 2018, un groupe de Roms s'est introduit dans une propriété non occupée de la rue Joffre, afin d'y élire domicile dans l'illégalité.

Les forces de l'ordre n'ont pas pu empêcher cette intrusion.

Les squats de maison et les occupations illégales de terrains sont des événements réguliers touchant l'ensemble des communes de l'Île-de-France en général et du secteur de Marne la vallée notamment : gens du voyage, Roms, squats de publics précaires... Même si bien sûr, ces situations revêtent des réalités différentes.

Durant ces dix dernières années, Thorigny a elle aussi connu ce genre d'événements, en moyenne de un à trois par an. Chaque fois, notre mobilisation a été totale, avec une méthode d'action respectueuse du cadre de la légalité comme des conditions de dignité humaine. Notre méthodologie d'intervention a toujours été efficace. **Toutes ces occupations illégales ont été résolues dans un délai raisonnable.**

Ce sera également le cas pour le squat de la rue Joffre.

Ces événements n'ont pas fait l'objet d'une communication d'ampleur sur l'ensemble de la ville car il n'est pas opportun d'attiser des tensions quand l'objectif est de régler le problème dans délais les plus brefs. Mais sur ce sujet, aucune question n'a jamais été éludée pendant les assemblées de quartiers, les réunions publiques et les rencontres avec les habitants.

DERNIÈRE MINUTE !

Jeudi 28 juin au matin, l'expulsion du groupe de Roms a eu lieu. Leur relogement par les services du 115 est assuré et la maison sécurisée par nos services.

Nous remercions l'action des agents publics, de la Ville et de l'État, et des élus qui se sont mobilisés.

Les riverains directs d'un tel évènement sont toujours contactés, tenus informés et font l'objet d'un accompagnement dédié pendant la procédure.

Face aux démantèlements de nombreux camps en Île-de-France ces dernières semaines, la Ville a assuré une vigilance accrue des maisons non occupées. **La maison rue Joffre faisait ainsi l'objet d'attention de notre part avant le 20 mai**, mais cela n'a pas empêché l'intrusion.

Nous avons élaboré une liste confidentielle de maisons non occupées, qui font l'objet de notre vigilance constante. Il n'est pas dans notre pouvoir de forcer qu'une maison soit habitée. Mais l'ensemble des propriétaires de ces maisons ont été recherchés afin d'être avertis de la situation et prêts à réagir rapidement. Concernant la maison rue Joffre, ce bien fait l'objet d'un statut très spécifique :

- Une succession qui n'a pas abouti
- Un propriétaire non identifié

Malgré la présence de la police le 20 mai et notre accord pour une intervention immédiate, l'intrusion n'a pu être évitée. **Seul le propriétaire peut demander une expulsion sous 48h de son bien squatté.**

Une prochaine lettre vous sera adressée sur la sécurité et une réunion publique sera programmée sur le sujet.
Monsieur le Député a été invité à y participer.



NOTRE ACTION DEPUIS LE 20 MAI

Une vigilance permanente

- Ce squat fait l'objet d'une vigilance quotidienne (plusieurs fois par jour) de la part de la Police municipale, de la Police nationale et des services de la ville. Le Maire s'y rend régulièrement personnellement, comme sur chaque évènement de ce type.
- Nous avons élaboré une liste, qui restera confidentielle pour des raisons de sécurité, de maisons inoccupées sur Thorigny. Les propriétaires ont été identifiés pour chacun de ces biens, afin de leur conseiller d'être vigilants et réactifs en cas de nécessité.

Un travail et un contact régulier avec les acteurs pour agir sur cette situation

- **Avec les riverains de la rue Joffre**, soit sur place chez eux, soit téléphoniquement, notamment les trois riverains immédiats jouxtant la parcelle concernée. Mercredi 13 juin s'est déroulée notre deuxième réunion avec les riverains. Une troisième était organisée vendredi 29 juin pour le suivi du dossier.
- **Quotidiennement avec les services de la sous-préfecture de Torcy**, afin que nos demandes d'intervention soient traitées plus rapidement.
- **Avec le commissariat de Lagny-sur-Marne et Monsieur le commissaire** pour assurer la parfaite vigilance de ce quartier et la mise en place de la procédure d'expulsion.
- **Avec Monsieur le Député**, Jean-Michel Fauvergue, afin d'obtenir son soutien politique auprès de la Préfecture.
- Avec le **notaire identifié** concerné par la succession pour régler ce problème.
- Avec les services du cadastre, les services des impôts.
- Avec nos **conseillers juridiques** sur le sujet.
- Directement **auprès des Roms** occupant la maison.
- Avec le **115** et les **associations humanitaires du secteur** afin d'assurer un accompagnement respectueux.

Des procédures juridiques déterminées

- Une expulsion administrative a été demandée en urgence à Madame la Préfète, sur les motifs de troubles caractérisés à l'ordre public, notamment à la tranquillité, à la salubrité publique et à la sécurité publique.
- Un arrêté d'évacuation urgente a été signé par le Maire, en nous appuyant sur les mêmes arguments.

- Une procédure de « bien sans maître » a été lancée : elle consiste à incorporer le bien dans le domaine communal à l'issue d'une enquête préalable qui nous assurera que le bien n'a pas de propriétaire. Cette enquête est menée actuellement par la Ville en lien avec le notaire identifié chargé de la succession, les services des finances publiques et du cadastre. Cette procédure ne pouvait pas être mise en place jusqu'à présent en raison d'une confusion du statut du bien par les services de l'Etat.

Une recherche de soutien politique

Nous avons demandé le soutien politique de :

- Monsieur le Député pour soutenir nos demandes d'action auprès du Sous-préfet et de la Préfète.
- L'intercommunalité pour étudier les moyens politiques d'accompagnement personnalisé.

À l'issue de l'expulsion

- En coordination avec l'expulsion, dès que celle-ci a été réalisée, la maison squattée (nettoyée) est totalement murée et ses accès ont été condamnés pour lutter contre toute tentative de nouvelle intrusion.
- Les dangers sont écartés (électricité, arbre), les nuisances sont éliminées (rats, toilettes etc.)
- Le véhicule Renault 19 qui a été déplacé sera remis dans son garage
- La vigilance sera maintenue sur tous les biens signalés sans occupants et de manière générale sur toutes les habitations dont les propriétaires auraient demandé l'inscription au dispositif **Opération tranquillité vacances**.
- Nous demanderons à Monsieur le Député de porter ce sujet à l'Assemblée nationale pour permettre aux collectivités locales d'agir plus rapidement et plus efficacement.
- Nous poursuivons la réflexion avec l'intercommunalité pour trouver ensemble les solutions adaptées à notre secteur, notamment en termes de prévention et de relogement.

INFO GENS DU VOYAGE

Suite à nos interventions régulières, l'occupation du parking de l'ex Intermarché a pris fin. Une réunion avait eu lieu le 22 juin dernier avec les riverains. Une autre aura lieu à la rentrée. En attendant, le parking a été entièrement sécurisé par les services de la ville.